



Informations de base	
2024/2856(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur le cas de Bülent Mumay en Turquie Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Turquie	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
09/10/2024	Débat en plénière		
10/10/2024	Décision du Parlement	T10-0018/2024	Résumé
10/10/2024	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2856(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2 Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0095/2024	07/10/2024	
Proposition de résolution		B10-0096/2024	07/10/2024	
Proposition de résolution		B10-0097/2024	07/10/2024	
Proposition de résolution		B10-0098/2024	07/10/2024	
Proposition de résolution		B10-0099/2024	07/10/2024	
Proposition de résolution		B10-0100/2024	07/10/2024	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0018/2024	10/10/2024	Résumé

Résolution sur le cas de Bülent Mumay en Turquie

2024/2856(RSP) - 10/10/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le cas de Bülent Mumay en Turquie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE, The Left.

Le 6 mai 2023, Bülent Mumay, journaliste turc et coordinateur du bureau d'Istanbul de la rédaction turque de Deutsche Welle, a été condamné à 20 mois de prison pour des publications sur les médias sociaux concernant la saisie, par une société progouvernementale, des fonds de la municipalité d'Istanbul destinés au projet de métro, sous l'administration de l'AKP. Son appel a été rejeté et ses tweets ont été supprimés.

Le Parlement a déploré la peine prononcée contre Bülent Mumay, qui s'inscrit dans un contexte plus large de réduction au silence du journalisme critique. Il a demandé aux autorités turques d'abandonner les poursuites contre Bülent Mumay et tous les professionnels des médias et journalistes détenus arbitrairement, ainsi que contre les opposants politiques, les défenseurs des droits de l'homme, les fonctionnaires et les universitaires.

Profondément préoccupés par la dégradation continue des normes démocratiques en Turquie et par la répression acharnée de toute voix critique, les députés ont déploré le fait que le gouvernement turc ait, au moyen d'un certain nombre de lois, mis en place un réseau législatif complexe servant d'outil pour systématiquement contrôler et réduire au silence les journalistes. Ils sont par ailleurs très préoccupés par la nouvelle «réglementation sur les agents étrangers» qui doit être adoptée d'ici à la fin de l'année 2024.

Le Parlement continue de condamner le manque d'indépendance du ministère public et du pouvoir judiciaire ainsi que l'instrumentalisation politique du système judiciaire en Turquie. Il a demandé aux autorités turques de rétablir l'indépendance de la justice, de respecter la liberté de la presse et de se conformer aux obligations internationales en matière de droits de l'homme.